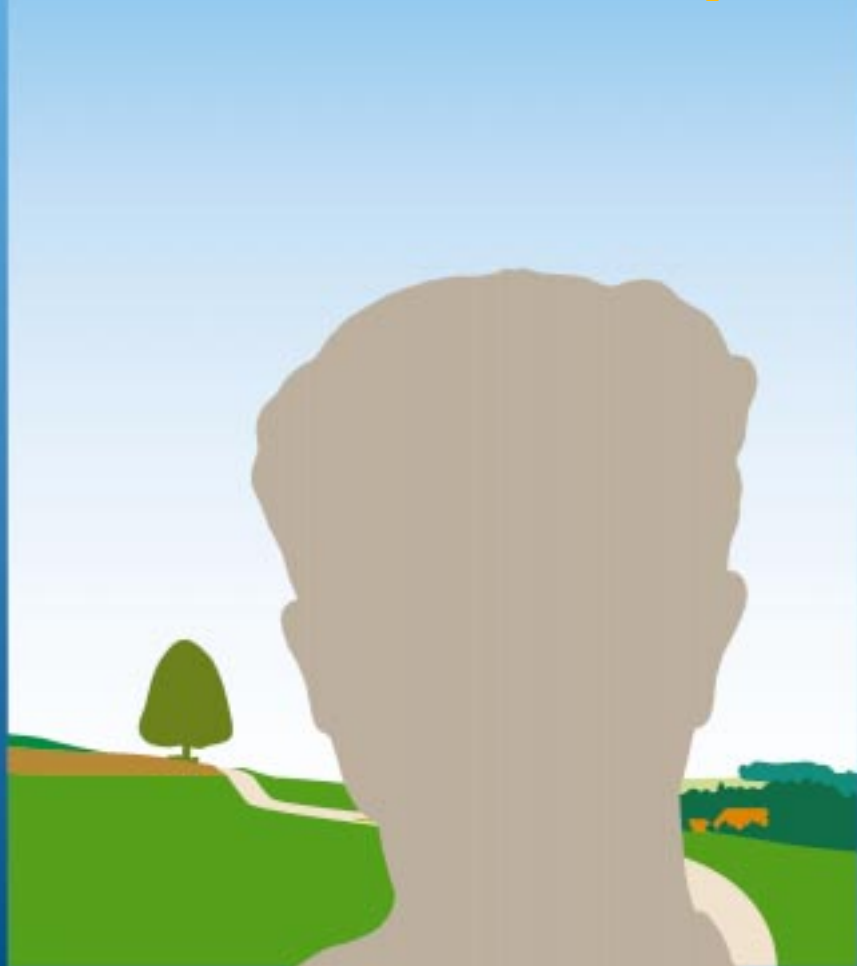


Le patronage valaisan une chance, un espoir





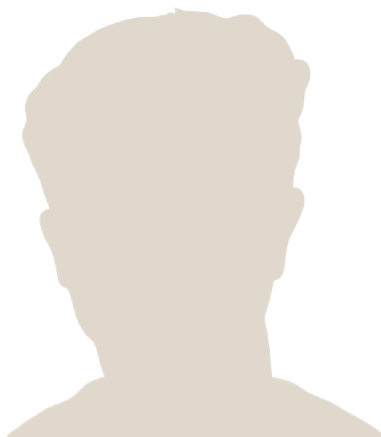
Patronage Valaisan

Avenue de la Gare 39
1950 Sion

Tél. 027 606 50 80
Fax 027 606 50 54
E-mail patronage@vs.admin.ch

S O M M A I R E

Définition et organisation	page	4
Organigramme		5
Le réseau		6 - 7
Aide spécialisée		8 - 9
Hébergement		10
Emploi		11
Bénévolat		12
Finance		
Encadrement		13
Exemples		14 - 15
Localisation des principales institutions du réseau		16 - 17
Perspectives		18



Définition du patronage

Le patronage constitue une assistance obligatoire prévue par le droit pénal pour certains condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert.

Pour un condamné avec sursis ou libéré sous conditions, il est aussi et surtout une chance à saisir pour:

- tourner la page de la délinquance;
- enrayer le cycle infernal de la toxicomanie;
- retrouver sa dignité et se réinsérer.

Saisir cette chance suppose de la part du patronné qu'il fournisse quelques efforts en contrepartie.

Pour la société, le patronage est également une chance à saisir pour éviter la récidive avec son lot de victimes, de souffrances et de coûts sociaux.

Organisation du patronage

Assumer le mandat confié par le juge ou l'autorité de libération conditionnelle et offrir ainsi une chance à son bénéficiaire et à la société impliquent une organisation efficace mais discrète, une action de proximité et concertée.

Plutôt que d'alourdir l'appareil étatique d'une structure supplémentaire et de multiplier intervenants et répondants, le patronage valaisan s'est structuré en réseau.

L'Etat a la responsabilité du mandat, coordonne l'engagement des bénévoles et l'intervention des organismes spécialisés, octroie l'aide matérielle et sanctionne les manquements aux règles de conduite.

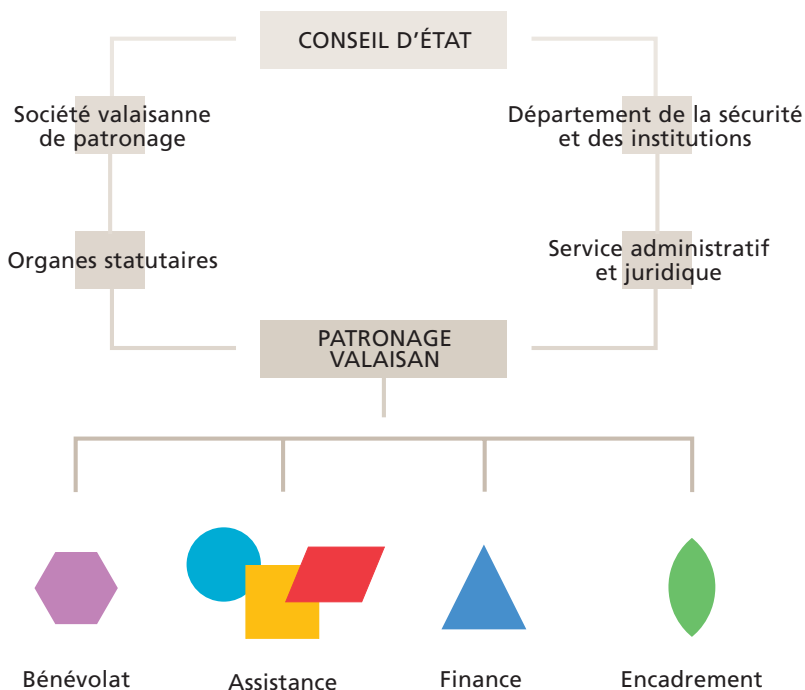
L'action sociale professionnelle confiée, par contrat de partenariat, aux organismes publics et privés, permet d'inscrire à l'actif des bénéficiaires de la mesure de patronage un capital de compétences que l'Etat n'aurait pu investir aux seules fins d'exécution des peines.

Enfin, les membres de la société valaisanne de patro-

nage renforcent les contacts humains. Désignés dans l'entourage du patronné, parfois choisis par lui, ces bénévoles apportent leur expérience de la vie et leur générosité; leur mission se situe au-delà de l'obligatoire et de l'officiel.

L'action sociale bénévole et l'action sociale professionnelle ont chacune leur rôle à jouer, leur champ d'activité et leur sphère d'autonomie. Elles s'exercent en harmonie du fait que chacune témoigne à l'autre un profond respect et lui reconnaît le droit à la différence.

Organigramme





Bénévolat



Réseau



Aide spécialisée

Tutelle



Institutions
psychiatriques

cms

*l'année
assisté
déphasé
drogué
dévoté
Marginalisé*



Hébergement



Encadrement

Finance

Emploi



Aide spécialisée

Pour que cette chance de réintégration et de prévention se concrétise, le patronage adapte son soutien à la personnalité de chaque patronné et à la nature de l'infraction commise.

La toxicomanie, l'alcoolisme, les perturbations psychiques ou comportementales exigent l'intervention de thérapeutes ou de professionnels de l'action sociale. Cette tâche, le patronage, la confie à ses partenaires sur une base légale ou conventionnelle.

Tutelle

Services officiels de tutelle

- Prestations
- L'assistance dans la gestion
 - Des conseils et un accompagnement
 - La représentation du patronné et la défense de ses intérêts
- Moyens
- Un organisme institué par les principales communes valaisannes
 - Des tuteurs officiels et des travailleurs sociaux

Partenaires



Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Prestations
- Une relation personnalisée et spécialisée
 - Une action coordonnée et pluridisciplinaire avec d'autres thérapeutes
 - L'organisation de placements
- Moyens
- 6 centres d'aide régionaux
 - 28 collaborateurs et intervenants en toxicomanie



Institutions psychiatriques

- Prestations**
- La prise en charge de patronnés souffrant de troubles de la personnalité
 - Le traitement de patronnés présentant des problèmes affectifs et réactionnels
- Moyens**
- Le service de consultation des Institutions Psychiatriques du Valais Romand organisé en 4 antennes décentralisées (IPVR)
 - Le Psychiatrie Zentrum Oberwallis de l'hôpital de Brigue (PZO)

c m s

Centres médico-sociaux régionaux

- Prestations**
- Une aide sociale générale
 - Une collaboration avec les services sociaux spécialisés
- Moyens**
- 6 centres régionaux
 - Des équipes pluridisciplinaires

Hébergement

Pour qu'un patronné puisse saisir sa chance de réintégration, le patronage doit, dans certains cas, lui procurer un gîte. Cette problématique de l'hébergement, le patronage l'a solutionnée en concluant des contrats de partenariat



Les Foyers St-Hubert

- Prestations
- Un hébergement de "dépannage"
 - Un accompagnement socio-administratif intensif par des intervenants externes

- Moyens
- 3 foyers de transition décentralisés pour un séjour de courte durée
 - Un suivi par le service de patronage et ses partenaires



LA COURTE ECHELLE

- Prestations
- Un hébergement à moyen terme de patronnés toxicomanes
 - Une réhabilitation socio-professionnelle

- Moyens
- Le Foyer "La Courte Echelle" à Saxon
 - Un suivi par le personnel éducatif du foyer



- Prestations
- Un hébergement à moyen ou long terme de patronnés présentant un lourd handicap social
 - Un accompagnement socio-éducatif conduisant le patronné vers un seuil d'autonomie sociale

- Moyens
- 2 foyers dans le Valais romand
 - Un suivi par le personnel spécialisé des 2 foyers



Emploi

Pour qu'un patronné puisse saisir la chance de réintégrer le monde du travail, le patronage doit l'accompagner dans sa recherche d'emploi. Ces questions, le patronage les aborde avec pragmatisme et en étroite collaboration avec ses différents partenaires des secteurs public et privé sur une base conventionnelle.



ORP

Offices régionaux de placement

Prestations

- La réalisation d'un bilan de situation
- Le soutien en matière de placement
- Des mesures susceptibles de favoriser l'obtention d'un emploi

Moyens

- 5 offices régionaux de placement
- Le chef de chaque ORP est le correspondant du service de patronage



Fondation "Intégration Pour Tous"

Prestations

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet personnel et professionnel
- L'établissement d'un trait d'union entre les milieux économiques et le monde social
- Le développement de l'estime de soi et la restauration du sentiment d'utilité

Moyens

- 3 bureaux décentralisés
- La direction d'IPT/Valais est l'interlocuteur du service de patronage



Bénévolat

L'action bénévole déployée par une personne physique, agissant de sa propre initiative, complète l'action sociale professionnelle.

Elle apporte, dans certaines situations, une chance supplémentaire de réinsertion en permettant d'exploiter des potentialités d'imagination, de persévérance et de générosité.

- Prestations**
- Alternative aux contraintes administratives, le bénévolat offre la chance d'expérimenter des solutions nouvelles.
 - Disponibilité, spontanéité, ténacité, indépendance et tolérance, ces qualités essentielles du bénévolat se concrétisent :
 - par des contacts informels dépourvus de tout caractère d'officialité;
 - par un accompagnement et un soutien dans le processus de réintégration;
 - dans le développement d'une relation de confiance où le bénévole devient une valeur de référence.

- Moyens**
- Membres actifs de la société valaisanne de patronage agréés par le patronné ou choisis par lui pour le soutenir dans ses efforts de réinsertion.
 - Somme d'expérience et de compétence de personnes provenant de tous horizons professionnels (entrepreneurs, pharmaciens, avocats, enseignants, maîtres d'apprentissage, ...), et se distinguant par leur rayonnement personnel.

Bénévolat

Finance

Encadrement



Finance

Une situation financière "délabrée" constitue bien souvent un lourd handicap. Pour que des difficultés pécuniaires ne compromettent pas une chance de réinsertion, le patronage apporte une aide matérielle sous plusieurs formes.

- Prestations**
- Le don, pour répondre à des besoins immédiats
 - Le prêt sans intérêt, pour favoriser un projet professionnel
 - Le cautionnement, pour un placement ou la conclusion d'un bail à loyer
 - Le concordat extrajudiciaire, pour réduire les dettes du patronné sur une base consensuelle
- Moyens**
- Fortune de la société valaisanne de patronage
 - Subvention annuelle de l'Etat
 - Contributions d'organismes caritatifs



Encadrement

La réintégration passe non seulement par le soutien ciblé d'un bénévole ou d'un spécialiste, ou encore par la satisfaction de besoins existentiels ! Il faut également favoriser à long terme la concrétisation des bonnes résolutions affichées par le condamné devant l'autorité le soumettant à un patronage.

L'exécution d'un jugement pénal en milieu ouvert commande la mise en place d'un encadrement discret.

- Prestations**
- Contrôle d'une règle de conduite de type médical
 - Sollicitation d'une information sur un écart de conduite propre à compromettre l'objectif de réintégration
- Moyens**
- Collaboration avec une cinquantaine de médecins associés conventionnellement à l'action du patronage
 - Collaboration avec les autorités locales de domicile des patronnés



Paumé

Personne de confiance
agrée
par le patronné



assisté

Tuteur officiel



déphasé

c m s



drogué



dévoyé

Institutions
psychiatriques



Marginalisé

Institutions
psychiatriques

Exemples



Don
et concordat
extrajudiciaire



Don
et prêt

Foyer de transition



Cautionnement
pour un bail

Contrôle
règle
de conduite
médicale



Cautionnement
des frais
d'hébergement

Contrôle
règle
de conduite
médicale



Contrôle des règles
de conduite médicales
et comportementales



Cautionnement
des frais
d'hébergement

Localisation

Monthey

c m s

Institutions
psychiatriques

St-Maurice

Sion

c m s

Institutions
psychiatriques

**Martigny
et Ravoire**

c m s

Institutions
psychiatriques

Saxon

Ayent



Viège

c m s

Sierre



c m s

Institutions
psychiatriques



Brigue



c m s

Institutions
psychiatriques



De nouvelles formes de criminalité, la propagation du cancer de la drogue ou encore l'assèchement du marché du travail, ont constitué autant de défis pour le patronage valaisan. Ses dirigeants les ont relevés avec succès. Animés d'un esprit d'entreprise, ils se sont employés à développer un réseau de partenaires générateur d'effets de synergie. Que celles et ceux qui ont apporté leurs compétences et leur disponibilité à l'édification de cette structure trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

D'importants investissements ont été consentis pour doter les établissements pénitentiaires cantonaux de moyens matériels que commandait le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme. D'autres efforts doivent maintenant être fournis pour que la prison puisse remplir sa mission éducative. Créer un service social pénitentiaire constituera le prochain défi à l'aube du troisième millénaire.

Le Chef du Département de la sécurité
et des institutions



Jean-Kene Rournier

Sion, octobre 1998

Conception Atelier Grand
Impression Imprimerie Gessler



Patronage Valaisan

Avenue de la Gare 39
1950 Sion

Tél. 027 606 50 80
Fax 027 606 50 54
E-mail patronage@vs.admin.ch